



## COMMUNIQUE DU CENTRE PILOTE MAÏS de la semaine n° 36 du 09/09/2024



Pour s'assurer de disposer d'un ensilage de maïs de qualité, il est primordial de ne pas échouer à l'ultime étape qu'est la récolte. Le stade de maturité optimal qui permet de remplir cet objectif se situe entre 32 et 35 % MS. Choisir le bon moment pour récolter reste souvent une décision difficile tant les facteurs à prendre en compte sont nombreux. Pourtant, une mauvaise décision peut avoir de très lourdes conséquences sur les performances zootechniques et économiques des élevages.

Afin d'apporter une aide à la décision, le Centre Pilote Maïs, subventionné par le Ministère wallon de l'agriculture, a mis en place un réseau d'observation de l'évolution de la maturité du maïs ensilage. Ce réseau compte 54 sites d'observation représentatifs des différentes zones agricoles de haute et moyenne Belgique. La région wallonne a été subdivisée en 7 zones agricoles et chacune des zones est représentée par 4 à 12 sites d'observation selon son importance. Un relevé hebdomadaire est effectué sur l'ensemble du réseau par les organismes actifs au sein du Centre Pilote Maïs (CARAH, CIPF, OPA Ciney, Centre de Michamps et CPL-VEGEMAR). Les résultats sont immédiatement consultables sur le site internet des centres pilotes ([centrespilotes.be](http://centrespilotes.be)).

### **Une année plus que compliquée!**

« Les semis de maïs ont été très compliqués en 2023 après des mois de mars et avril très arrosés. Il a généralement fallu attendre la première semaine de mai pour semer du maïs. » Voici un extrait du premier avertissement de l'année 2023. A l'époque, après plusieurs printemps plutôt secs, nous étions loin de nous douter que le printemps 2024 allait de loin surclasser celui de 2023. Les pluies incessantes de l'hiver et du printemps ont eu comme conséquence des semis relativement tardifs. Les semis ont débuté très timidement fin avril et tout début mai sur les terres les plus portantes. De nombreux semis se sont ensuite concentrés aux alentours du 10 mai. Une seconde vague de semis a eu lieu fin mai et il n'était pas rare de voir du maïs semé en juin. La période de semis s'est donc étalée sur 2 mois, du jamais vu !

Les maïs ont ensuite été bloqués par le temps froid et humide de la fin du mois de mai et du début du mois de juin. Il aura fallu attendre mi-juin pour une réelle augmentation des températures. L'humidité du sol, les pluies régulières ainsi que les températures plutôt clémentes qui s'en sont suivies ont permis un bon développement végétatif des plantes. Les floraisons ont débuté aux alentours du 20 juillet et se sont étalées sur une longue période suite aux différentes dates de semis. Par ailleurs, les conditions météorologiques du mois d'août ont favorisé le développement des épis.

### **Pas de récolte en vue**

Bref, vous l'aurez compris, l'année s'annonçait tardive. Les récentes périodes de forte chaleur n'ont permis de rattraper le retard accumulé que dans une certaine mesure. En ce début du mois de septembre et suite à ces événements météorologiques, nous nous retrouvons dans une

situation tardive en ce qui concerne les maturités (surtout par rapport à 2022 qui avait vu des récoltes hyper précoces dès le mois d'août).



En effet, Les **régions limoneuses** se situent actuellement entre 21 et 29 % de matière sèche pour des semis de début mai, toutes gammes de précocité confondues. A noter que les parcelles semées en juin accusent parfois des retards de maturité allant jusqu'à 10 % de matière sèche, avec des valeurs se situant entre 18 % et 23 % de matière sèche actuellement. En **Campine hennuyère**, les premiers résultats indiquent une situation similaire, avec des valeurs entre 22 et 29 % de matière sèche pour les premiers semis, toutes gammes de précocité confondues. Enfin, dans la **Région jurassique**, les premiers prélèvements donnent une matière sèche comprise entre 19 et 26%.

Les conditions météorologiques de cette semaine vont contribuer à une faible progression des maturités. Il n'y a donc pas lieu de s'affoler, **aucune récolte n'est à prévoir pour l'instant**. Nous ne manquerons pas de vous tenir informé(e) de l'évolution de la situation dans les prochains communiqués.

### Le Centre Pilote Maïs

#### Situation des maturités du maïs ensilage

(estimation des teneurs en M.S. valable pour la semaine n° 36 du 02/09 au 08/09/2024)

Régions agricoles et sites	Variétés plutôt précoces (FAO < 230)			Variétés plus tardives (FAO > 230)		
		Du 4 au 10/09/2023	Du 5 au 11/09/22		Du 4 au 10/09/2023	Du 5 au 11/09/22
<b>Zones Limoneuses</b> (Ath, Bothey, Branchon, Dalhem, Dour, Ernage, Melles, Neufvilles, Nils-St-Vincent, Obaix, Perwez, Waremme)	<b>De 23 à 29 %</b>	De 25 à 28 %	Réc	<b>De 21 à 28 %</b>	De 23 à 27 %	Réc
<b>Campine hennuyère</b> (Jurbise, Saint-Ghislain, Stambruges, Villerot)	<b>De 27 à 29 %</b>	De 26 à 28 %	Réc	<b>De 22 à 27 %</b>	De 22 à 24 %	Réc
<b>Région jurassique</b> (Autelbas, Châtillon, Schockville, Saint-Vincent)	<b>De 24 à 26 %</b>	NP	Réc	<b>De 19 à 24 %</b>	NP	Réc

Les avertissements sont disponibles sur le site des centres pilotes ([centrespilotes.be](http://centrespilotes.be)). Ils sont réalisés grâce au concours du Ministère régional de l'Agriculture, du CARAH de Ath, du CIPF, du CPL-VEGEMAR (Province de Liège-Agriculture), de l'OPA de Ciney et du Centre de Michamps. Les avis ne peuvent être diffusés sans l'accord du Centre Pilote Maïs.